

PROJET PEDAGOGIQUE



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud



Projet Pédagogique 2022- 2025

Accueil de Loisirs Associé a l'Ecole

31 avenue d'Occitanie 31320 Pechabou



Sommaire

Présentation

- Contexte du territoire et de la commune
- Délégation du service ALAE
- La politique éducative de l'école
- Les axes éducatifs du PEDT
- Les orientations pédagogiques :
 - Objectifs de l'ALAE maternel et élémentaire
- Santé et sécurité des enfants

A- Contexte du territoire et de la commune

En 1950, Péchabou était une commune essentiellement agricole. Elle ne comptait pas moins de 17 exploitations agricoles (vignes, céréales principalement). Aujourd'hui, seulement trois exploitations sont encore présentes, les transports, le commerce et les services regroupent 63% de l'activité de la ville.

Elle s'étend sur 3,6 km² et compte environ 2 081 habitants en 2014. Avec une densité de 584 habitants par km², Péchabou a connu une nette hausse de 60% de sa population par rapport à 1999.

Environnement du village

Le cadre de vie agréable (plaine et coteaux) a encouragé la construction de maisons individuelles, ou regroupées en lotissements. Le haut du village est occupé par des lotissements, des villas et d'anciennes fermes.

Au centre du village se trouve des équipements municipaux (écoles, parking, médiathèque, salles municipales) et la nouvelle mairie, un bâtiment d'architecture moderne. De nouvelles résidences avec la construction des logements sociaux permettent à la commune d'accroître sa population. On trouve aussi une petite halle du XVIII^e siècle qui a été récemment aménagée, une église paroissiale, édifée à la même époque, et un petit parc municipal. Le bas du village, en dessous de la route nationale, regroupe une zone artisanale, des lotissements de maison dont certains très récemment construits et de petites résidences récentes. C'est aussi là que se situe la crèche et une aire de jeux.

Péchabou continue de se développer et un ensemble de résidences et de maisons est actuellement en cours de construction au dessus de la route nationale.

Péchabou et l'intercommunalité

Située dans le département de la Haute-Garonne et dans la banlieue Sud-Est de l'agglomération Toulousaine Pechabou fait partie de la communauté d'agglomération du Sicoval. Le maire de Péchabou se nomme Mme Dominique SANGAY

Les communes limitrophes sont Pompertuzat, Castanet-Tolosan et Rebigue. Son territoire est traversé par le Canal du Midi relié à un vaste réseau de chemins de randonnée qui parcourt le territoire du SICOVAL. Des navettes gratuites desservent la commune et la relient au reste du réseau d'autobus et de métro toulousain.

La communauté d'agglomération du Sicoval compte 70 000 habitants et cette dernière gère à la fois le développement économique et le cadre de vie des 36 communes du sud-est toulousain (habitat, transports, déchets, assainissement, environnement, espace rural).

La vie associative de Pechabou

Il existe 21 associations qui apportent richesse et vie sociale. Elles contribuent à la qualité de vie et aux relations sociales et participatives des Péchabboliens.

B- Délégation du service ALAE

La commune de PECHABOU a délégué le service de l'Accueil de loisirs périscolaire à l'association **Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand Sud basée à Toulouse 7 rue Paul Mesplé** à Toulouse.

L'association Loisirs Éducation & Citoyenneté est dans toutes ses composantes, une organisation humaine. Cette organisation est composée de militants, d'associations et de professionnels réunis autour d'un projet associatif centré sur les valeurs de l'éducation populaire.

La diversité et la complémentarité des domaines d'activités dans lesquels l'association intervient créent une richesse pour le mouvement en défendant les valeurs humanistes de laïcité et d'épanouissement individuel avec l'accès aux loisirs pour tous.

C- La politique éducative de l'école et articulation NAP-ALAE

Dans chaque école, les équipes enseignantes sont responsables de la mise en œuvre des objectifs et des programmes de l'école, tel que défini par la loi. Les orientations du projet d'école seront axées autour de la citoyenneté et du « vivre ensemble ».

Pour les deux écoles un directeur des activités périscolaires (ALAE) assurera la responsabilité pleine et entière de l'accueil périscolaire et notamment la mise en œuvre de la politique éducative de la ville.

Une articulation cohérente entre les pédagogies mises en œuvre durant les temps scolaires et les temps périscolaires sera recherchée.

Les NAP sont intégrées dans la programmation de l'ALAE et placées sous la responsabilité du directeur de l'ALAE. Ces nouvelles activités ont alors permis d'enrichir l'offre d'activités préexistantes dans l'ALAE, sans nécessairement faire l'objet d'une communication spécifique en tant que « NAP ».

D- Les 3 axes éducatifs du PEDT

Pour rappel :

- **SENSIBILISATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE**

- **FAVORISER L'EPANOUISSEMENT INDIVIDUEL DE L'ENFANT**

- **FAVORISER LA COEDUCATION**

SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Apprendre à respecter les autres

- Travail autour des règles de vie et rendre le fonctionnement accessible à tous

Favoriser les rencontres et les échanges

- Mixité au sein des groupes d'activités

Développer l'entraide et la solidarité

- Atelier jardin : maternel et élémentaire

Sensibiliser les enfants au développement durable

- Projets d'animation autour du jardinage, recycler pour s'amuser, action contre le gaspillage alimentaire, projet éco-citoyen. (Stagiaire DEJEPS)

Participer à la vie de la commune

- Manifestations communes ALAE / APE/ école : Fête de Noël / Carnaval / Fête de fin d'année

FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT INDIVIDUEL DE L'ENFANT

Amener l'enfant à
prendre des
responsabilités

- Valoriser les projets d'enfants : faire de L'ALAE **pour** les enfants, l'ALAE **des** enfants avec leurs propositions de projets d'activités pour les élémentaires (à relancer)

Développer
l'accession à
l'autonomie

- Accompagner les enfants vers l'autonomie pendant le repas
- Meubler des activités autonomes
- Observation en Maternelle

Favoriser la
découverte et la
pratique des loisirs

- Activités scientifiques et techniques
- Musicale
- Tous les jours mix de jeux collectifs , sports et activités manuelles pour tous avec des séances découverte et des projets sur long terme

Respecter au mieux
le rythme et les
besoins de chacun

- Accès à différents pôles d'activités : activités manuelles/ activités extérieures/ coin calme/ coin jeux de construction/ ludothèque, histoires contées.
- Le choix pour chacun.

FAVORISER LA COÉDUCATION

Harmoniser le travail en équipe au sein du service

- Mise en place de projets communs au sein de l'équipe ALAE : cohérence des actions, travail sur des temps spécifiques tels que le temps de repas, le temps d'accueils du matin, et aménagements de coins autonomes
- Développement d'actions variées pour permettre le choix à l'enfant sur les temps d'ALAE, complémentarité de l'équipe.

Complémentarité avec les différents acteurs éducatifs

- Organisation d'évènements en relation avec l'APE et l'école : Fête de Noël / Carnaval/ Fête de l'école
- Echange avec les enseignants sur les projets d'école et complémentarité par le loisir. (En cours)
- Point avec les enseignants concernant la vie de l'école : suivi des enfants, participation aux réunions éducatives. (si besoin)

Renforcer la communication et l'échange avec les familles

- Livret d'accueil (MAJ pour Septembre)
- Semaine de la parentalité pour favoriser les échanges et la connaissance avec les familles (septembre/décembre)

6- Les orientations pédagogiques

En élémentaire

L'accueil :

Il nous semble très important d'insister sur le rôle de l'animateur lors de l'arrivée et du départ des enfants. Cet accueil doit favoriser un climat de confiance, d'échange harmonieux avec nos objectifs et de confiance entre parents, enfants et animateurs. Une réflexion importante sera réservée à cet effet lors des réunions de préparation afin de mettre l'accent sur le rôle de chacun en tant que référent qui rassure, qui sécurise et qui offre un accueil de qualité tout en ayant la maîtrise du groupe.

Il s'agit de préparer l'enfant à passer une journée agréable, sereine, à être pleinement intégré dans le groupe et à avoir la place qu'il mérite.

Les temps libres :

Souvent l'enfant subit une organisation selon le choix et le goût des adultes donc ces temps courts mais forts sont destinés à favoriser l'autonomie de l'enfant en lui permettant de construire ses loisirs et de se ressourcer. Pour se faire, la surveillance ne doit pas être relâchée, l'animateur n'interviendra dans les jeux que si l'enfant en fait la demande, l'important est de savoir distinguer l'ennui et l'envie de ne rien faire.

Les activités :

Ces activités émanent des projets d'animation préalablement préparés et basés sur des objectifs à long terme, lesquels favorisent l'implication de l'enfant et son intégration dans le groupe.

Le choix des activités proposées tout au long d'une même journée, permet d'obtenir un niveau croissant et décroissant d'intensité.

Le déroulement de la journée, préparé par un travail individuel ou collectif des animateurs, doit garder une certaine souplesse pour s'adapter aux réactions des enfants ou des facteurs extérieurs et ménager des temps libres.

Les animateurs doivent s'efforcer de proposer des activités variées, celles-ci doivent permettre l'échange même lors de la réalisation de bricolage et utilisée comme moyens d'expression dans tous les domaines.

Cependant, pour les animateurs, deux pièges à éviter, l'activisme et le laisser faire.

Le premier, c'est faire pour faire, sans tenir compte du désir des enfants et de son épanouissement, le second, le laisser faire empêche l'enfant d'exprimer la totalité de ses possibilités, car bien souvent il ne désire que ce qu'il connaît.

C'est l'évidence même pour un animateur d'être motivé, de trouver le plaisir et la satisfaction d'animer en adoptant la pédagogie de " faire avec ".

Les activités : moyens d'expression

La place accordée à l'enfant favorise son implication dans son propre choix.

Les activités d'expression manuelle et artistique :

Elles permettront à l'enfant de développer son sens créatif et imaginaire en utilisant différentes techniques (support musical, mime, théâtre, expression corporelle, musique, décoration, peinture, poterie etc.).

Les activités à partir du livre :

Lire, écouter, raconter, chanter permettront à l'enfant de développer ses facultés d'expression et son imagination. Développer et exploiter d'autres activités (sa mémoire).

Les activités physiques :

Le mot physique n'évoque pas uniquement les disciplines sportives (football, etc.), mais peut être aussi une initiation et une découverte d'une activité spécialisée, jeux aquatiques, jeux avec notions de volume intégrant des jeux de parcours et de ballon, motricité et l'éveil corporel.

Les activités à l'extérieur :

Elles permettront d'utiliser l'espace, l'environnement et la découverte du milieu naturel sous forme de jeux (grands jeux, kermesse, jeux de piste...).

Utiliser l'espace et l'environnement suppose une très large ouverture sur l'extérieur, les structures de la commune.

Une attention particulière sera portée à l'accueil des maternelles

L'ALAE MATERNEL:

L'ALAE est une passerelle entre la famille et l'école.

L'association **Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand Sud** propose en périphérie

du temps scolaire, un espace de vie complémentaire à l'école et à la famille, qui offre de multiples opportunités de contribuer à l'amélioration du rythme de vie de l'enfant en respectant ses besoins fondamentaux.

À l'**ALAE**, notre équipe est à l'écoute des envies, de la personnalité des enfants, pour enrichir leur quotidien dans le cadre des pratiques collectives.

LES OBJECTIFS DE L'ALAE MATERNEL:

- **Favoriser l'accès à l'autonomie**, en amenant l'enfant à être acteur de sa vie au sein de l'ALAE
- **Travailler en partenariat** avec l'école, les familles, et prendre part à la vie du quartier afin de construire des projets concrets et durables
- **Permettre l'épanouissement de l'enfant** afin de donner à chacun les moyens de s'émanciper et de favoriser la mixité et l'ouverture culturelle ;
- Faire de l'alae un lieu de **socialisation** et **Sensibiliser** les enfants à la notion de citoyenneté.

LE MATIN :

« Un accueil chaleureux et adapté »

Un accueil individualisé sera proposé à l'enfant et à ses parents. Divers espaces de jeux seront proposés. C'est un moment privilégié de confort et de détente, pour bien se préparer à la journée de classe.

LE MIDI :

« Le goût de la découverte »

Le restaurant scolaire est un lieu de convivialité et d'échanges. C'est aussi une étape de socialisation et d'apprentissage de certaines règles.

LE SOIR :

« Du loisir et de la découverte »

Les animateurs proposent des activités ludiques et variées qui permettent de s'exprimer, de découvrir et d'expérimenter, tout en respectant des temps de repos nécessaires au bien-être des enfants.

LES OBJECTIFS DE L'ALAE :

Axe 1 du PEDT : Sensibilisation au développement durable

a. Apprendre à respecter les autres :

- Développer l'équité entre les enfants
 - Favoriser l'inclusion
 - Favoriser la socialisation des enfants
 - Créer un cadre propice au respect
- En mettant en place un fonctionnement commun entre l'ALAE et l'école
 - En organisant des grands jeux coopératifs
 - En créant un affichage adapté des règles de vies

b. Favoriser les rencontres et les échanges :

- Développer la communication entre les écoles et les associations du territoire.
 - Mettre en place des rencontres entre animateurs de différentes structures.
 - Favoriser les échanges avec les familles et les équipes d'enseignants.
- En ayant des projets en commun : LE&C SICO et autres partenariats.
 - En faisant des échanges de compétences
 - En développant l'affichage et les événements

c. Développer l'entraide et la solidarité :

- Sensibiliser les enfants à la « différence »
 - Permettre à l'enfant de s'exprimer en toute sécurité
 - Développer des tutorats.
- En créant des moments d'échange encadrés.
 - En mettant en place des jeux spécifiques.
 - En mettant en place un affichage adapté.
 - En créant un lien intergénérationnel

d. Sensibiliser les enfants au développement durable :

- Développer leurs connaissances sur la notion de tri / recyclage
 - Favoriser la communication face au gaspillage
 - Favoriser l'écocitoyenneté
 - Sensibiliser les enfants à la saisonnalité des fruits et légumes
 - Développer le respect et la communication intergénérationnelle
- En mettant en place des poubelles de tri, de l'affichage, des tables anti-gaspillage à la cantine.

- En utilisant du matériel de récupération pour les activités
- En mettant en place un composte
- En développant le jardinage et l'utilisation des récoltes.

e. Participer à la vie de la commune :

- **Développer la communication avec les parents, la commune et les associations**
- En étant présent au forum des associations
- En créant un jardin partagé
- En participant à l'action « nettoisons la nature ».

Axe 2 du PEDT : Favoriser la coéducation

a. Harmoniser le travail en équipe au sein du service :

- **Collaborer avec les personnes de l'école**
- **Améliorer et développer le travail avec l'équipe ALAE**
- **Favoriser l'écoute et l'entraide (montrer l'exemple)**
- **Mettre en valeur les compétences de chacun**
- En organisant des réunions avec tous les acteurs éducatifs
- En organisant des réunions à thèmes pour favoriser la cohésion de l'équipe
- En mettant en place des formations avec des intervenants

b. Etre complémentaire avec les différents acteurs éducatifs :

- **Favoriser la communication avec les enseignants**
- **Collaborer avec les personnes de l'école**
- **Mettre en place des partenariats**
- En participant à des réunions communes (communication)
- En organisant des événements festifs : fête de fin d'année, carnaval, fête des écoles...
- En ayant le même règlement ALAE / ECOLE
- En organisant des activités communes aux maternels et aux élémentaires
- En développant l'intergénérationnel : partage de jeux, d'histoire de Péchabou

c. Renforcer la communication et l'échange avec les familles :

- **Réaliser des temps fort**
- **Partager des activités entre parents et enfants**
- **Accompagner l'épanouissement de l'enfant à l'école jusqu'à la maison**
- **Utiliser des outils de communication pour mettre en lumière l'ALAE**

- En organisant des journées « portes ouvertes (élémentaire/ maternelle)
- En proposant des activités parents / enfants
- En communiquant sur notre site ALAE / sur le journal / avec des affiches
- En organisant des échanges de compétences avec les parents

Axe 3 du PEDT : Favoriser l'épanouissement individuel de l'enfant

a. Responsabiliser l'enfant :

- Favoriser l'autonomie
 - Prendre des d'initiatives
 - Permettre à l'enfant de mieux se repérer dans le temps (journée type)
 - Construire un cadre de confiance pour que l'enfant puisse se l'approprier
- En leur confiant des responsabilités, des missions : responsable de cantine (eau, pain...), délégués ALAE, responsable de cour, rangement de la salle de motricité...
 - En développant notre affichage pour le rendre accessible à tous
 - En ritualisant certains moments : transitions, passage en cantine, lavage des mains...

b. Développer l'autonomie :

- Prendre en compte les différences des enfants
 - Développer la motricité fine/ globale
 - Permettre à l'enfant d'être acteur de ses loisirs
- En mettant en place les pictogrammes représentant les différentes actions à faire aux différents moments de la journée
 - En mettant en place des activités appropriées, adaptées aux besoins et compétences de l'enfant
 - En favorisant l'expression et leurs envies (boite à idées ...).

c. Favoriser la découverte :

- En proposant différentes activités liées à une ouverture culturelle
 - En favorisant l'échange des compétences des animateurs (échanges de connaissances et de pratiques)
 - Favoriser la découverte des lieux de Péchabou
 - Favoriser la découverte de la nature, des insectes...
- En organisant des interventions sur des thèmes variés : sport, musique, danse, théâtre, chant, peinture...
 - En développant les échanges d'animateurs (LEC SICO)
 - En organisant des sorties découvertes (médiathèque, nature...)

- En construisant une maison à insectes

d. Respecter au mieux le rythme et les besoins de chacun :

- **Aider l'enfant à évoluer à son rythme en fonction de ses capacités**
 - **Approfondir notre connaissance sur le rythme de l'enfant**
 - **Mise en place d'activités adaptées au rythme de l'enfant**
 - **Créer des espaces pour tous les besoins**
- En adaptant nos temps d'accueil aux besoins des enfants (doudou, sucettes, coin calme...)
 - En formant les animateurs à l'inclusion et aux besoins particuliers
 - En mettant en place des espaces adaptés et ayant chacun une fonction (1 espace = 1 fonction)

Les objectifs des animateurs

- Travailler en mettant tout en œuvre pour avoir une cohésion de l'équipe.
- Repérer et sécuriser les lieux d'accueil.
- Avoir la connaissance de la législation en vigueur pour toutes sortes d'activités pratiquées car la responsabilité de l'animateur est engagée.
- Veiller à la sécurité physique morale et affective de l'enfant.
- Etre objectif et effacer toutes sortes d'a priori et de préjugé.
- Avoir la maîtrise du groupe d'enfants et le sens de l'organisation.

Les objectifs de l'équipe d'animation

- Réaliser l'unité de l'équipe autour d'un projet pédagogique adapté aux besoins des enfants, développer le projet d'animation, favoriser la concertation.
- Se donner les moyens de progresser, évaluation, formation.
- Prendre conscience de son rôle dans la politique de l'enfance au niveau local, et mettre l'accent sur sa responsabilité.
- Avoir une attitude éducative dite citoyenne.
- Faire apprécier les contraintes mais aussi les avantages de la vie en collectivité.
- Acquérir les valeurs fondamentales de solidarité et de citoyenneté.
- Favoriser les relations avec les parents.
- Créer une dynamique de groupe en donnant à chacun sa place pour qu'il puisse s'investir davantage.

Composition de l'équipe d'animation :

- La direction : une coordinatrice et directrice ALAE élémentaire, et une directrice ALAE maternel.
- Les animateurs : 11 en élémentaires et 5 en maternel
- Les 3 ATSEM en maternel
- Le personnel de service (agents de restauration et d'entretien)

Il nous semble très important d'intégrer le personnel de service dans l'équipe d'animation afin de mener certaines actions communes. Au début de chaque année scolaire, une réunion est proposée afin de présenter toute l'équipe d'animation et de définir le rôle de chacun.

Les animateurs disposent de réunions afin d'assurer l'élaboration et l'évaluation des projets. Par ailleurs, afin de compléter la formation de chacun et faire évoluer les activités, l'équipe d'animation participe chaque année à la formation continue, stages, journées organisés.

Attitude et comportement

Attitude respectable et respectueuse des adultes à l'égard des enfants.

La meilleure façon de se faire respecter par les enfants est d'avoir soi-même une attitude qui inspire le respect. Cela suppose : une tenue propre et décente et un langage correct et poli. Les paroles des adultes aux enfants qui leur sont confiés seront bienveillantes. Elles n'exprimeront donc pas de sentiment de rejet, ni d'indifférence, mais au contraire la volonté de comprendre l'enfant, de répondre à ses attentes, de l'éduquer.

Une attitude active et responsable : des gestes et comportements adaptés

Les personnels sauront garder la maîtrise d'eux-mêmes. Elle signifie que même si les enfants sont bruyants, les adultes sauront ne pas répliquer par des cris qui ne font qu'amplifier le bruit et accroître la tension. Pour ce faire les animateurs circuleront entre les groupes d'enfants. Les personnels sous aucun prétexte, ne les " mettront au piquet "

Si vous avez à faire à un ou plusieurs enfants turbulents, insolents, agressifs à l'égard des enfants ou adultes l'isoler à une table et lui donner un avertissement. Porter à la connaissance du directeur de l'école pour faire prendre conscience à l'enfant de l'unité éducative.

Pour assurer la sécurité des enfants, tout en gardant le côté convivial, pendant toute la durée du repas, les animateurs seront attentifs aux jeux des enfants à table, à leur déplacement, et intervenir lorsqu'il a lieu pour qu'ils ne se blessent pas.

L'incivilité est une difficulté à se socialiser et représente un ensemble de petits faits qui ne sont pas traités.

Les problèmes soulevés ont des conséquences plus ou moins importantes mais jamais négligeables. La discipline bien comprise est l'affaire de tous les acteurs c'est pourquoi les manquements constatés aux règles de la vie sont à sanctionner en totale transparence dans une volonté d'encadrement éducatif et de respect de la vie collective. Les règles constituent des limites à ne pas dépasser.

Dans un esprit de cohérence, nous porterons à la connaissance du directeur de l'école et à la famille la problématique afin de faire prendre conscience à l'enfant de l'unité éducative.

Nous faisons une différence entre punir et sanctionner.

Punir c'est infliger un châtiment, sanctionner c'est une désapprobation suivie d'une mesure prise par une autorité et en toute équité. La seule réponse répressive ne peut suffire, il faut anticiper afin d'être préventif et savoir donner des réponses aux actes primaires par des interventions quotidiennes.

L'autorité est une intention éducative dont la légitimité existe par rapport à la notion d'équité. Être animateur ou éducateur, c'est avant tout aider l'enfant à grandir mais aussi aider le jeune à se structurer.

Pour cela, établir une autorité juste et reconnue est nécessaire. L'animateur doit être attentif à son image. C'est en voyant vivre l'animateur que l'enfant intégrera ou non les règles édictées.

Santé et sécurité

Allergies et consignes de santé

Un registre est à disposition du personnel désigné pour vérifier les allergies des enfants ainsi que les consignes de santé. La fiche sanitaire est remplie par les parents. L'organisateur assure le respect de la confidentialité des informations inscrites.

Les soins des enfants

Les premiers soins sont effectués par l'équipe d'encadrement, le cas échéant par la direction du service. L'équipe dispose d'une trousse de premiers soins et d'un registre. Lors des soins, les animateurs devront se munir de gants. Le registre est complété par les personnes qui soignent les enfants. Tout incident jugé important fait l'objet d'une déclaration d'accident auprès de la MAIF, l'assureur retenu par le gestionnaire du service.